



AVIS PUBLIC

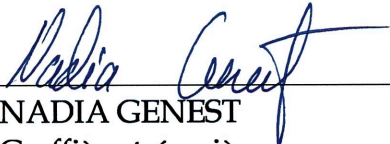
EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ aux citoyens de la Municipalité de Girardville, Saint-Edmond-les-Plaines, Albanel, Saint-Thomas-Didyme, la Ville de Normandin et la MRC Maria-Chapdeleine (secteur T.N.O. ouest), par la soussignée, Nadia Genest, greffière-trésorière de la susdite Régie;

QUE le conseil d'administration de la Régie a accepté et adopté lors de la séance ordinaire du 19 février 2025, le règlement 21-2025 décrétant une dépense de 30 000 \$ et un emprunt de 30 000 \$ pour l'acquisition d'un véhicule usagé.

QUE ce règlement a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) soit madame Katia Chastenay, directrice de la normalisation, de l'information financière et du financement, et ce, en date du 9 juin 2025.

QUE ledit règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné à Normandin, ce 12^{ième} jour du mois de juin 2025.



NADIA GENEST
Greffière-trésorière